

## VOUS ÊTES

Une personne en situation de handicap rare.



## NOUS SOMMES

Une équipe à vos côtés pour améliorer la **qualité**, la **continuité** des parcours et l'**accès** aux ressources des personnes en situation de handicap rare à tous les âges de la vie.



## UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION SUR TOUTE LA BRETAGNE

### UNE ÉQUIPE COMPOSÉE DE :

- Une pilote de l'équipe relais
- Une assistante administrative
- Une coordinatrice de parcours
- Une référente de parcours
- Un médecin coordonnateur
- Une assistante de service social



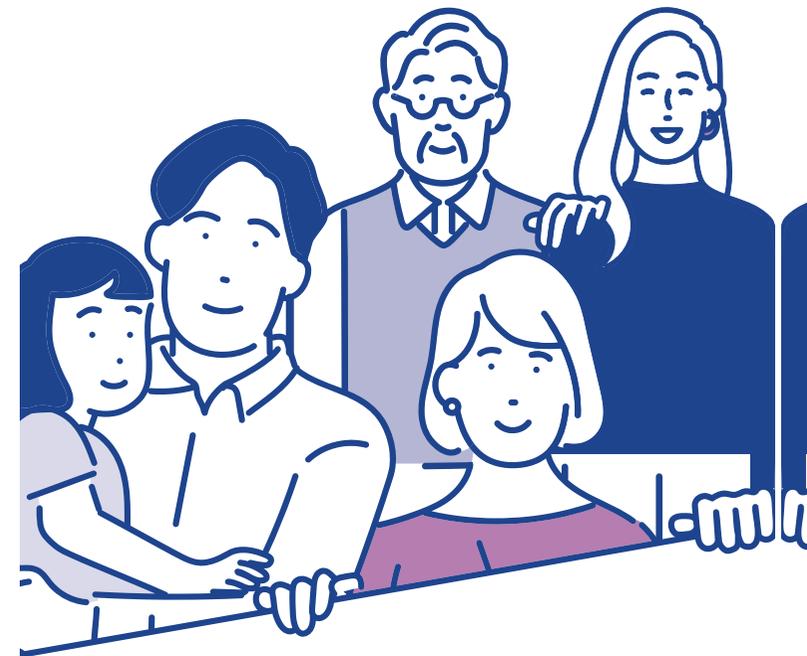
### NOUS CONTACTER

#### ERHR BRETAGNE

☎ 06 64 95 48 73 ✉ [bretagne@erhr.fr](mailto:bretagne@erhr.fr)

Association Gabriel Deshayes • BP 30247 • 56402 Auray cedex  
CHU Morvan • 2 Av. Maréchal Foch • bâtiment 1 • 29200 Brest

[www.bretagne.erhr.fr](http://www.bretagne.erhr.fr)



## ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES BRETAGNE

À vos côtés pour vous accompagner  
dans votre parcours de vie



## QU'EST-CE QUE LE HANDICAP RARE ?

Le handicap rare est l'**association de plusieurs handicaps** et dans ce cas précis, les difficultés ne s'additionnent pas mais se multiplient !  
La rareté de ces déficiences rend la prise en charge complexe et une grande technicité est souvent nécessaire.



### 5 FORMES DE HANDICAP RARE\*



\* Selon l'article D312-194 du CASF

## 1 VOUS ÉCOUTER

Pour vous connaître et appréhender votre situation personnelle, **nous vous rencontrons à votre domicile.** Une première rencontre essentielle pour identifier vos besoins et vos attentes.



## 3 VOUS ACCOMPAGNER

**Nous vous orientons** vers nos établissements référents spécialisés et de proximité, et vous guidons dans vos démarches administratives de votre parcours de vie et de soins.

## L'ÉQUIPE RELAIS À VOS CÔTÉS

## 2 VOUS CONSEILLER

En nous appuyant sur nos partenaires, **nous élaborons avec vous un projet d'accompagnement personnalisé**, en tenant compte de votre âge, de l'évolution de votre handicap, de votre situation familiale et géographique.



L'ERHR est un **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**, financé par l'État.

Il n'est **pas nécessaire** d'avoir une notification **MDPH** pour bénéficier des services de l'ERHR.

## TRAVAIL COLLABORATIF EN RÉSEAU

L'Équipe Relais Handicaps Rares de Bretagne travaille en **étroite collaboration avec des professionnels** d'établissements ou services médico-sociaux et/ou sanitaires, répartis sur l'ensemble du territoire breton.